J'ai tenté, en vain, comme beaucoup d'entre nous, d'obtenir des rendez-vous d'information, avec vous, sur le dossier de ZDE en cours. Refus.

Non pas seulement pour parler de vos projets répétés d'aérogénérateurs. C'est un débat technique et financier qui malheureusement risque de nous dépasser tous, si nous n'y prenons pas garde. Mais pour parler de démocratie.

Et là, j'estime avoir des comptes à vous demander, puisque vous estimez n'avoir de comptes à rendre à personne.

Je le fais en tant qu'habitant de Montalba, concerné par mes intérêts locaux et la qualité de mon cadre de vie; en tant qu'électeur ayant hélas voté pour vous aux dernières élections; en tant que citoyen aussi, inquiet des dérives municipales actuelles, concernant l'avenir du territoire, et la teneur des prises de décision à ce sujet; surtout, en tant que président d'une association, « Chevaux & Chemins », qui a, depuis sa création en 2002, beaucoup travaillé, comme vous le savez, sur l'étude et la mise en valeur de notre fragile patrimoine territorial; et, en particulier, sur la zone concernée par la ZDE, depuis que l' incendie de 2005 avait fort opportunément débroussaillé ces grands espaces, mettant à jour des vestiges archéologiques d'un intérêt certain pour notre histoire rurale (voir, entre autres, le colloque organisé par l'Université de Perpignan : « Archéologie de la montagne brûlée », auquel vous assistiez).

Voici donc ce que je vous aurais dit, si vous m'aviez reçu.

Les règles du jeu, en théorie

Nul n'étant censé ignorer la loi, et ayant récemment cessé de vous faire confiance, nous nous sommes donc renseignés attentivement, auprès des administrations compétentes, sur cet inquiétant projet, monté dans la plus grande opacité. Nous avons, par ailleurs, pris l'avis de consultants indépendants et attentifs à nos interrogations.

La position du Ministère de l'Ecologie, consulté récemment sur les Zones de Développement Eolien (ZDE) est très claire: « Sur le principe nous sommes favorables à l'implantation de parcs de grandes tailles, ce qui permet d'éviter le mitage, mais à la condition que la zone soit judicieusement choisie d'un point de vue paysager et patrimonial, et en prenant soin à mener une concertation* approfondie avec l'ensemble des parties prenantes ».

*Concertation : Politique de consultation des intéressés avant toute décision (définition du dictionnaire).

La position des experts en charge du projet, l'agence « Energies et Territoires Développement », est limpide elle aussi, du moins sur leur site internet (http://www.etd-energies.fr/) :

« La base de notre démarche réside dans l'intégration à la phase d'étude d'une démarche de communication et d'échange, adaptée à l'échelle du territoire étudié. La stratégie de communication est définie en étroite concertation avec le Maître d'Ouvrage ». Convaincante publicité, et d'honnête facture. Jusqu'ici, tout allait bien…

En 2002, quand vous avez été sollicité, déjà, pour un programme éolien, vous m'aviez assuré : « Dans ce domaine, je ne ferai rien sans l'accord de la population ». Et nous avons commis l'erreur de vous croire.

Depuis, vous nous avez beaucoup… désinformé.

La réalité sur le terrain « Que l'on ment, que l'on ment ! » (Le Corbusier)

Les directives ministérielles ayant été très volontairement oubliées, la « stratégie de communication » des politiques et des experts, « en étroite concertation » (!), entre eux donc, a été ici le silence complet et, disons-le en termes épistolaires courtois, des positions… assez peu convenables :

- non-information scrupuleuse des populations concernées, ni des gens travaillant professionnellement sur ce territoire, ni des associations de terrain actives depuis longtemps sur le patrimoine et le paysage ;
- non-concertation absolue, par voie de conséquence, avec quiconque ;
- plus grave encore, « désinformation », comme s'il s'agissait de s'acquitter de formalités administratives sans conséquences ou même réclamées par telle autorité départementale ou régionale ;
- décisions en conseil municipal prises en totale méconnaissance de cause, sans idée des scénarios possibles engageant l'avenir ;
- refus de répondre à des demandes de renseignements plus que légitimes et inquiètes ;
- • enfin, hostilité à tout dialogue (« prématuré », m'avez-vous fait dire, alors que le dossier était déjà bouclé !).

C’est beaucoup. C’est trop. Ce sont des postures d’un autre temps et une conception de la vie publique que nous pensions révolues, sous nos climats.

De la même façon qu’un lotissement est fait pour accueillir des maisons, une ZDE est conçue aujourd’hui pour qu’on y installe, à court terme, d’énormes parcs éoliens. Contrairement à ce que, avec culot, vous avancez, pour rassurer vos interpellateurs, à juste titre alarmés...

Vous êtes, de longue date, en commissions, un candidat militant à l’installation d’aérogénérateurs industriels sur notre territoire (nous sommes du reste, pour cela, la risée de la Communauté de Communes), tout en vous abritant derrière de prétendues décisions d’instances extérieures ! « Rien ne se fera sans l’accord des maires » nous dit, pourtant, de façon explicite, M. Robert Olive…

L’exercice était intenable : Comment participer au montage d’un dossier de ZDE, ici à l’insu de tous, tout en assurant la Communauté de Communes de la ferveur éolienne montalbanaise ! Vous vous êtes égaré dans un double discours (ou plutôt un silence et un discours) sans avoir eu, au plan local, l’honnêteté d’assumer vos choix personnels éoliens, de les exposer, de les argumenter et de les défendre.

C’est pourtant ce que nous attendions de vous. En politique, une telle attitude n’a que trois explications : soit la position est indéfendable; soit on cherche à dissimuler ses objectifs; soit on estime n’avoir aucun compte à rendre à qui que ce soit. Ou les trois à la fois… Dans tous les cas, la démocratie locale est gravement malmenée.

Un projet de ZDE « hors-la-loi »

Ce projet qui arrive ces jours-ci en Préfecture présente la particularité étonnante d’être intégralement non-conforme aux préconisations ministérielles. C’est un cas d’école : « Comment faire faux ? ». Peut-on faire plus faux ?.. Aux trois recommandations avancées, cet exercice répond par leur exact contraire :

1/ Il propose un « pré-mitage » (nous revendiquons le terme…) du territoire, qui prend notre

village en tenaille entre deux futurs parcs éoliens, l'un vers le Canigou, l'autre vers la Méditerranée !

2/ Il propose de détruire localement une zone d'une qualité en tous points exceptionnelle, par méconnaissance totale du terrain :

- le dernier fragment de maquis méditerranéen encore intact en France, avec toute sa mémoire historique sédimentée depuis 6000 ans et les vestiges bien conservés de nos architectures et pratiques rurales (ce que nous appelons, après J.M. Durrou, les « traces de l'homme », dans notre inventaire) ;
- un biotope reconnu comme fragile et rare, dont on a entrepris, depuis des années, la préservation ;
- enfin, un environnement paysager somptueux, qui est le patrimoine de tous, en balcon ouvert sur le Canigou et la côte méditerranéenne, on l'a dit ; et en vue, au loin, sur Serrabone, le Fort Libéria (récemment classé au Patrimoine Mondial par l'UNESCO, comme nous le savons tous), et bien sûr l'emblématique château de Quéribus … Une proximité de symboles, local, régional et mondial.

Nous ne sommes pas ici sur une friche à industrialiser. Il y a, certes, encore, une méconnaissance de l'exceptionnelle richesse patrimoniale de ce site, mais aussi une volonté politique têtue d'en ignorer volontairement l'importance et la valeur.

3/ Au lieu de la concertation requise avec insistance par le Ministère, aucun contact n'a été pris avec les gens qui vivent, travaillent, évoluent, agissent sur ce territoire, en cours de revitalisation rurale et touristique exemplaire, et pensent un peu le connaître, avec quelque raison.

Prenant toujours l'avis d'experts indépendants (il en existe heureusement encore beaucoup), il nous a été suggéré deux hypothèses :

1/ Ce projet a été bâclé par des imbéciles, nous dit-on, moqueurs ;

2/ Ou bien il est porté par des politiques arrogants estimant n'avoir de comptes à rendre à

personne, et assurés de pouvoir faire valider leurs objectifs, à bas bruit. La stratégie du fait accompli.

On remarquera avec désenchantement que, dans ce pays, quand un montage est particulièrement obscur, suspect et équivoque, on dit toujours, en première intention, « c'est un projet politique »…

Par manque d'informations, nous n'avons pas d'autres hypothèses à avancer. Il ne tient qu'à vous, Monsieur le Maire, de nous donner enfin sérieusement votre version (vous auriez dû commencer par là) :

1/ sur les avantages et les inconvénients réels, pour notre commune, d'un projet de ZDE, automatiquement suivi de l'implantation de plusieurs parcs d'aérogénérateurs industriels ;

2/ sur la répartition d'un « gâteau éolien » dont personne à ce jour n'est capable (ou n'a envie) de parler avec sérieux, chiffres en main ; 3/ sur le non-respect total des protocoles prévus par le Ministère, dans l'élaboration du projet ;

4/ et sur l'usage que ferait la commune des miettes financières recueillies. Au simple plan économique, compenseraient-elles seulement la brutale dévaluation immobilière des villages et la destruction mécanique des activités liées à la qualité de notre patrimoine rural, qui viennent dynamiquement de s'y créer, et s'y développent depuis quelques années ? Le principal outil de travail de nos politiques locaux a été ici la langue bois, alors que, pour nous, ces enjeux sont vitaux. Déception.

Un dérapage municipal

Pour l'instant, vous vous êtes réfugié dans un mutisme inaccessible (pour gagner du temps ?). Ce n'est pas une position digne d'un élu.

A des demandes d'information publiques et légitimes, vous avez répondu par un tract municipal insultant (« populisme nauséabond », comme vous écrivez, ne me semble pas une analyse

politique pertinente. Cela renvoie à des temps obscurs, et de sinistre mémoire). Vous avez perdu, Monsieur, votre sang-froid.

C'est un projet aveugle que vous avez fait voter en conseil municipal.

N'étant bien entendu (et n'ayant jamais été) candidat à rien, je vous parle très librement : Vous avez été élu sans programme, sans étiquette politique affichée (à la bonne franquette, comme souvent dans nos villages). Pour donc une mission de gestionnaire, dont vous vous étiez bien acquitté jusqu'ici. Mais, en aucun cas, ni vous ni le conseil municipal n'avez été mandatés pour prendre des décisions aussi capitales, qui engagent loin l'avenir de notre commune. Encore moins, à notre insu. Il y a là un abus manifeste dans l'usage de votre mandat. Et ici, le conseil municipal, trop désinvolte ou trop mal informé, n'a pas joué son rôle de garde-fou, dans un cadre désormais autoritariste. Les ZDE et les parcs éoliens ne figuraient pas sur le…programme électoral.

Pas d'information donnée, pas de concertation, pas de respect des autres. Donc, pas de démocratie quotidienne possible pour nous… Sur ces trois points, vous avez, Monsieur le Maire, été défaillant.

L'argent est un labyrinthe (Reporters, série télévisée, 6e épisode)

De ce point, pour l'instant, nous ne traiterons pas. Nous n'avons pas compétence. Des économistes s'en chargent. Nous savons seulement, comme dit la sagesse populaire, que l'argent fait perdre la tête; et que les gros parcs d'aérogénérateurs industriels contribuent puissamment à « fluidifier les relations sociales », selon l'inventive expression de l'inénarrable sponsor politique et syndical, l'ex-président de l'UIMM.

Notre réponse aujourd'hui

Vous avez suscité, Monsieur, une réaction à hauteur de ce que vous avez tenté de nous dissimuler. Vous aviez validé, en début d'année, sans état d'âme, un dangereux projet portant sur le 1/3 du territoire communal !... D'abord incrédules, les gens, alertés, ont réagi amplement,

avec le bon sens, la pondération (il en fallait !) et l'énergie que l'on sait. Nous avons nous-mêmes été surpris par la qualité et la compétence de cette mobilisation, désormais générale… A l'exception, à notre connaissance, de Bélesta (et c'est respectable !), s'obstinant encore sur un gros projet local qui lui a été régulièrement refusé, pour atteinte paysagère irrecevable. Nous avons déposé, selon la jolie formule juridique, un « recours gracieux » auprès de la Mairie de Montalba, conjointement avec l'association Canigonenc, en demandant que soit reconsidéré le vote municipal, les éléments nécessaires à une prise de décision responsable n'étant pas réunis, à notre avis, et les conditions du vote, peut-être, incertaines.

N'étant pas procéduriers, c'est pour nous, d'abord et surtout, un signal, une manière d'attirer l'attention sur des pratiques qui nous paraissent contestables, et de prendre date.

C'est aussi une façon de dire qu'il y a toujours une porte de sortie honorable, en démocratie, aux situations les plus scabreuses. Nous ne sommes pas dans la polémique. Nous avons simplement la réaction de gens qui ont été floués, et qui souhaitent que l'on revienne au plus vite sur un chemin plus démocratique, quand leur avenir est aussi lourdement engagé, et leur horizon, à la lettre, bouché. C'est enfin une volonté de dire que désormais nous serons là, et même un peu là, pour défendre nos intérêts locaux, notre conception républicaine de l'intérêt général et pour mettre en avant une option rurale, patrimoniale et touristique vivante, pour le Plateau de Montalba.

Nous avons choisi de venir vivre ici, de très longue date, nous y travaillons, nous mettons en valeur le patrimoine de ce terroir où vos experts ont feint de n'y voir qu'un lieu désert à industrialiser. Il suffisait pourtant d'ouvrir les yeux… Homme de terrain, de ce terrain, je les soupçonne de n'avoir jamais (dé)raisonné que sur cartes. Monsieur le Maire, quittez enfin votre bureau ! Je vous propose une visite attentive et une découverte minutieuse de ces sites que vous avez voulu brader, pour tenter de vous persuader de changer d'avis.

« Savoir regarder, apprendre à voir » est une des activités de découverte paysagère, proposées à tous par l'association Chevaux & Chemins.

La parole est d'argent. Le silence est-il d'or ?

A M. Robert Olive, nous dirons que nous n'acceptons plus cette conception arrogante de la politique qui se mêle de décider de l'avenir d'un territoire et d'un village sans la moindre concertation de la population. Et qui estime que le seul interlocuteur valable serait le maire.

C’est une pensée bureaucratique d’un autre âge et c’est surtout une impasse assurée.

La Communauté de Communes a eu le tort de croire (mais d’où, diable, lui venait l’information ?) que la population du Plateau de Montalba était unanimement prête à accueillir avec enthousiasme des nappes d’aérogénérateurs géants dans ses paysages ! Elle n’était même pas au courant, sans jeu de mot, du projet !

L’enquête d’utilité publique concernant la précédente tentative d’implantation éolienne s’était pourtant déjà soldée par un avis défavorable, rendu par le commissaire-enquêteur. Cela aurait dû alerter les observateurs, sur la sensibilité de l’opinion locale…

Si la Communauté « Roussillon-Conflent » avait simplement écouté les gens du Fenouillèdes , elle aurait vite compris qu’une apparente unanimité de façade du conseil municipal, sur papier, ne vaut pas, et de très loin, accord des habitants. « La carte n’est pas le territoire », répétons-nous souvent. Pourquoi l’oublie-t-on toujours ?

Le mot du Président de la Communauté de Communes Roussillon-Conflent, Monsieur Robert Olive, à la réunion publique, en octobre dernier, à Ille-sur-Têt (L’Indépendant, du samedi 25 octobre 2008, article de Isabelle Goupil) : « Toute possibilité d’une ressource financière nouvelle mérite qu’on s’y attarde. Mais on ne se vendra pas pour n’importe quoi. »

Sur ce point, Monsieur, nous n’avions aucun doute. Mais une reformulation de cette phrase malheureuse serait la bienvenue.

Vive l’information

Il ne tient qu’à vous, Monsieur le Maire, d’engager enfin un débat ouvert, sans polémiques, en consultant, je le redis, des experts indépendants et, mieux encore, compétents (sur des tas de choses : le bon usage de l’énergie, l’éolien terrestre, la technologie des gigantesques aérogénérateurs et leurs nuisances, l’économie de ces gros chantiers, la préservation du territoire, la ruralité active qui se met en place etc.). Ces données sont disponibles partout, assez facilement accessibles, qui font la richesse des échanges et permettent, dûment informés, de prendre des décisions lucides et responsables. C’est ce que je suis en droit d’espérer de mes élus. En attendant, nous vous proposons de vous donner la parole. Vous

allez pouvoir, si vous le souhaitez, expliquer votre position auprès des journalistes du Travailleur Catalan, de l'Indépendant, du Monde et du Canard Enchaîné, et de quelques autres. Apprentissage de la démocratie.

Nota Bene 1

Bien entendu, c'est notoire, je suis convaincu que l'énergie éolienne a toute sa place d'alibi écologique ou d'appoint économique, dans le pays qui dispose du meilleur parc électronucléaire du monde, à usage interne et à l'exportation. Mais dans des sites pertinents, bien répertoriés (off-shore, espaces dégradés, paysages esthétiquement post-industriels, comme on dit) et sans une population d'otages politiques sacrifiés à on ne sait quel insaisissable intérêt supérieur.

Mon opinion, toute personnelle, est que votre attitude et ce projet actuel, Monsieur le Maire, portent gravement préjudice à la politique pertinente des ZDE, convenablement encadrées, et aux Communautés de Communes qui, légitimement et en toute transparence, souhaitent établir sur leurs territoires des parcs éoliens, en connaissance de cause, après en avoir pesé les avantages réels et les énormes inconvénients irréversibles, et en avoir équitablement informé la population concernée. Avec l'aide d'experts de bon conseil. Cette lettre s'adresse à vous et non pas à la Communauté de Communes car il n'y a pas de projet de ZDE possible, comme on sait, sans commune d'accueil ou sans village quémandeur.

Nota Bene 2

« Chevaux & Chemins » vient d'adhérer à l'association Canigonenc qui a pour vocation de préserver et de défendre, dans l'intérêt bien compris de tous, nos sites exceptionnels, et la qualité de vie qui s'y déploie, contre les menaces qui les mettent, aujourd'hui, clandestinement, en péril.

Canigonenc La Bergerie des Loups 66130. Trevillach.

En espérant que nous pourrons, un jour prochain, Monsieur le Maire, enfin parler sereinement et en confiance, entre autres sujets, d'éoliennes et de territoires… Il ne tient qu'à vous. Cordialement.

Le 5 juin 2009 Journée mondiale de l'environnement

- Antonio Palacios
- Président de l'association « Chevaux & Chemins »
- siège social : Mairie de Montalba-le-Château
- Correspondance : 2, rue du Rempart
- 66130 Montalba-le-Château
- Courriel : chevauxetchemins@wanadoo.fr
- Copie à Monsieur Le Préfet des Pyrénées-Orientales.
- Ainsi qu'à nos non-interlocuteurs, dans cette curieuse affaire :
- - Monsieur Robert Olive, Président de la Communauté de Communes « Roussillon-Conflent » (il y manque, apparemment, « Fenouillèdes »).
- - et l'agence « Energies et Territoires Développement », à qui nous en voulons tout particulièrement, pour le grand écart qu'elle a réussi à faire entre intentions publicitaires annoncées et travail rendu : On ne décide pas ainsi, en douce, de l'avenir des gens.

L'examen de vos cartes, et de leur évolution incertaine, nous montre, bien entendu, que la recherche de la pertinence aérologique ou le respect dû à un petit pays, à son patrimoine et à ses habitants n'était pas à l'ordre du jour de vos études commandées. Vous vous êtes contentés de caser, avec brutalité et sans discernement, des aires d'atterrissage pour de futurs chantiers d'aérogénérateurs, à la demande. (Re)lisez les textes qui heureusement nous protègent. C'est affaire, pour vous, de déontologie.

Nous ne nous attendions pas à trouver, sur nos chemins de maquis, tant de mauvaise foi, dans des projets d'officine. Nous voilà, désormais, aguerris, et vigilants quand il s'agira de nos « biens premiers ».

Annexe

Circulaire du Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire. Février 2009. Objet : Planification du développement de l'énergie éolienne terrestre.

« Pour autant, le Gouvernement souhaite favoriser un développement à haute qualité environnementale des énergies renouvelables. Ainsi, le développement des éoliennes doit être réalisé de manière ordonnée, en évitant le mitage du territoire, de sorte à prévenir les atteintes aux paysages, au patrimoine et à la qualité de vie des riverains.

Le Gouvernement entend donc améliorer la planification territoriale du développement de l'énergie éolienne, et favoriser la construction de parcs éoliens de taille plus importante qu'actuellement, dans des zones préalablement identifiées. Compte tenu de l'accroissement prévisible de la taille des parcs éoliens, il est également nécessaire d'améliorer le processus de concertation locale et l'encadrement réglementaire ».